



La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux (Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).

30 bancs de l'église déjà restaurés

Grâce aux fonds recueillis par la Fondation du Patrimoine et grâce aux dons qu'elle perçoit de généreux donateurs que nous remercions, 30 bancs de l'église ont été recollés, rebouchés, réassemblés, restaurés et cirés, par l'entreprise BLANCHARD de Jouarre. Coût total : 3 750 € HT (4 485 € TTC) entièrement payé grâce aux dons. La prochaine tranche de travaux concernera la protection des vitraux aujourd'hui éventrés.

Pour vos dons : en mairie ou à la Fondation du patrimoine : 01 53 67 76 06 et delegation-ile-de-France@fondation-patrimoine.com

SOMMAIRE

- Vie communale : les brèves p. 4
- La petite folie : c'est reparti p. 5
- Non à l'extraction des gaz de schiste p. 6
- Les survols aériens sur Sainte-Aulde p. 6
- Bons gratuits de piscine p. 8
- L'agenda p. 8

Le mot du maire



Comme notre pays se complique administrativement de plus en plus ! Alors que l'on ne cesse de clamer qu'il faut simplifier les procédures !

Tous nos projets de voirie sont actuellement bloqués par des difficultés à tiroir (appels d'offres multipliés et de plus en plus complexes, attente d'autorisations émanant de nombreuses institutions qui se renvoient les responsabilités, embouteillages de dossiers dans des listes d'attente de plus en plus longues, au département, à la région, ou au niveau de l'État, et cela, vue la réduction des budgets communaux, etc.). Il est vraiment urgent de réformer cette machinerie infernale qui éloigne progressivement le contribuable de son administration qui devrait être à son service et qui ne facilite pas la tâche des services municipaux.

Gérard GEIST



DANIEL LEFEVRE S'EN VA ...

Après 20 années de travail à Sainte-Aulde, Daniel LEFÈVRE a fait valoir ses droits à la retraite et quittera donc l'effectif communal au 1^{er} octobre.

D'un tempérament réservé, Daniel LEFÈVRE a toujours manifesté sa bonne volonté au service de la commune. La municipalité lui souhaite une heureuse retraite.

... ET GRÉGORY AUTOMME ARRIVE



Après avoir été recruté sur un contrat aidé par l'État qui a pour objectif de se transformer, après les aides publiques, en contrat définitif, Grégory AUTOMME a été en charge, depuis septembre 2010, du ménage de l'école et de la mairie. Sa disponibilité, sa capacité à la polyvalence et son expérience professionnelle de maçon seront précieuses à la commune en remplacement du cantonnier qui part à la retraite. Bienvenue à Sainte-Aulde et bon travail !

Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE

Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36

mairie@sainte-aulde.fr

www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire

Tous les mardis de 14 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire

Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.

DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 17 juin 2011, le conseil municipal a décidé

- de rembourser intégralement la ligne de trésorerie ouverte dans l'attente le versement du la TVA du contrat rural (100 025,59 €) ;
 - d'actualiser la procédure de contrat triennal de voirie (rue de Chamoust) pour un montant de 265 626 € sur 3 ans et de demander la subvention départementale ;
 - de faire connaître sa position quant aux survols aériens sur le territoire fértois (voir p. 5) (4 abstentions) ;
 - d'élire les délégués titulaires et les suppléants pour les élections sénatoriales qui se tiendront le 25 septembre 2011.
- Titulaires : Gérard GEIST, Evelyne PASCARD et Francis THOMINET
Suppléants : Clémentine DE CAGNY, François ERHARD et Thomas GIROT.

Le 4 juillet 2011, le conseil municipal a décidé à l'unanimité

- de donner un avis négatif au schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet ;
- de créer un poste d'adjoint technique consécutif à une fin de contrat aidé ;
- d'adopter les nouveaux statuts de la CCPF ;
- de choisir les entreprises en charge des chantiers de voirie en cours ;
- de verser la subvention annuelle au CCAS (4 000 €) ;
- de renouveler l'adhésion communale à la Fondation du patrimoine (50 €) ;
- d'actualiser le coût du repas de cantine pour la rentrée scolaire (3,15 €) et la périscolaire (1,80 €/h).

LES ÉLÈVES DE CM1-CM2 OBTIENNENT LE 3^{ÈME} PRIX DU CONCOURS « LES PASSEURS DE PAIX »

Vous vous souvenez de la belle exposition consacrée à la Première Guerre mondiale qu'avait réalisée la classe de CM1-CM2 avec son institutrice, Caroline PICARD ? Elle a obtenu la médaille de bronze (le 3^{ème} prix) à la grande joie de tous, au concours organisé par l'Inspection académique de Seine-et-Marne et auxquelles 17 classes avaient concouru. Bravo à tous.

VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

DU GOUDRON, ENCORE DU GOUDRON !

25 tonnes, c'est ce que les cantonniers ont posé comme enrobé un peu partout où l'hiver avait gravement dégradé les chaussées. De nombreux tronçons restent à faire et seront faits dès que la tonte se sera calmée ! Le coût : 2 487,50 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL VA FAIRE ABATTRE LES ARBRES DANGEREUX

Après un recensement réalisé sur les axes de circulation principaux de la commune, comme la rue des Marais, le Conseil général vient d'écrire aux propriétaires des parcelles en bordure du CD 80, afin qu'ils abattent leurs arbres dangereux susceptibles de tomber.



POUBELLES FAITES « MAISON »

Les anciennes poubelles sont régulièrement dégradées, comme récemment celle du bas de la rue des Gravières. Grâce au nouvel employé communal, Grégory AUTOMME qui en a eu l'initiative et qui l'a conçu et fabriqué lui-même, un moule permet maintenant d'en fabriquer à coût très réduit et avec une grande garantie de résistance. Trois ont déjà été placées (rue des Gravières, sur le terrain de sports en contrebas de l'école et au pont bleu sur les bords de Marne).



TRAVAUX DE VOIRIE

Des retards imputables aux règles administratives

Les devis sont prêts depuis longtemps pour la réfection de la voirie du chemin du Veignard, le busage de la rue des Grands Prés et le gravillonnage à Chamoust et aux Davids. Mais voilà ! La commune a demandé, dès que possible, une subvention à notre sénateur et a obtenu 5 000 €. C'est ensuite le ministère de l'Intérieur qui autorise la dépense et donc le début des travaux. Autorisation qui nous est parvenue la semaine dernière !

En outre, les procédures administratives par rapport aux seuils des marchés publics conditionnent l'engagement de tous les travaux à venir. Patience ! Le budget 2011 l'a prévu. Tout sera fait cet été.



SÉCURITÉ À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Chaque jour, à la rentrée et à la sortie des classes, les abords de l'école sont dangereux. La municipalité travaille à des solutions de sécurisation mais rien n'est simple, compte tenu de la configuration des lieux, avec le manque de visibilité sur la rue du bourg, mais aussi des accords à obtenir du conseil général dont dépend le CD 80. Un rendez-vous a été tenu sur ce dossier avec la direction départementale du territoire (ex DDE). Des pistes sont à l'étude. En attendant, un aménagement du trottoir devant l'école est prévu pour la rentrée de septembre, afin d'empêcher les stationnements dangereux.

NOUVELLES DÉGRADATIONS AVEC L'ÉTÉ

Les poubelles placées en bord de Marne sont détruites, les détritus de plus en plus nombreux ramassés par les cantonniers chaque semaine, des vols et des dégradations sont signalés dans les jardins, etc. Soyons vigilants et avertissez la gendarmerie et la mairie dès que votre attention est éveillée par des risques de délits.

EXCÈS DE VITESSE, ATTENTION !

Le maire a demandé par écrit le 23 mai dernier à la Gendarmerie de mettre en place sur les principaux axes de la commune (rue du bourg, rue des Grands-Prés et rue des Marais) des radars de vitesse afin de verbaliser les contrevenants.

Parallèlement, une opération de sécurisation des voiries communales et départementales a été engagée en partenariat avec la Gendarmerie pour libérer les abords du domaine public de toute entrave à la circulation présentant des risques sécuritaires (épaves, matériels abandonnés ou stationnés de façon prolongée, bordures décoratives dangereuses, etc.).



CHIENS ERRANTS VRAIMENT DANGEREUX !

De nombreux incidents (et accidents) sont à regretter ces dernières semaines dans la commune, dus à des chiens que leurs maîtres n'ont pas su retenir chez eux. Morsures et frayeurs ont concerné d'autres chiens, des moutons et sont allées jusqu'à blesser gravement un enfant qui a dû être hospitalisé. Les réactions de nos compagnons canins sont parfois imprévisibles et en rester maîtres (dans tous les sens du terme) est une obligation de bon sens.

SAINTE-AULDE RAJEUNIT

Le recensement des jeunes a été effectué à l'occasion de la fête communale. Le village compte 158 enfants de moins de 16 ans, soit 25 % de la population (630 h. selon l'estimation annuelle de l'INSEE en 2010 et plus vraisemblablement 650 h réels).

ET + 14 % D'ÉLÈVES À L'ÉCOLE

À l'occasion du Conseil d'école qui s'est tenu le 23 juin, l'effectif prévisionnel des inscrits à l'école des Noisetiers pour la rentrée de septembre 2011, s'élevait à 64 élèves (57 en 2010), dont 27 pour la classe maternelle.

FAIRE SES COURSES À SAINTE-AULDE

Martial et Florence BAHIN, maraîchers à Chamoust (Les Chanois), viennent d'ouvrir un petit chalet de vente en direct de leurs fruits et légumes. C'est une tendance nationale qui s'illustre à Sainte-Aulde : la vente directement à la ferme de produits frais. Et voici revenu le commerce dans notre village. Bonne chance et bravo pour leur enthousiasme, leur énergie et cette nouvelle activité qui anime la commune.



Les horaires : mercredis et vendredis : 16 h-19 h. Samedis : 10 h-13 h.

KERMESSE DE L'ÉCOLE : OBJECTIF ATTEINT

Le 18 juin dernier s'est déroulée comme chaque année, la kermesse de l'école. Au programme : les habituels stands, mais aussi le spectacle des enfants créé par eux avec leurs institutrices. Un violent orage a forcé les « artistes » et leurs parents à se réfugier dans la cantine. Mais avant, tout le monde avait pu profiter de la petite restauration prévue par l'association Class'Noisette. Sans parler de la nouveauté de cette année : le château gonflable que n'ont pas boudé les enfants et qu'ils pourront retrouver le 14 juillet prochain.



LE 6^{ème} SALON DES ARTS DU PAYS FERTOIS ÉTAIT À SAINTE-AULDE

Samedi 4 et dimanche 5 juin, Sainte-Aulde accueillait la 6^{ème} édition du salon des arts du pays fertois organisé par la communauté de communes du Pays fertois. En présence de nombreuses personnalités, dont plusieurs maires du canton, mais aussi Mmes RICHARD, conseillère générale, BELDENT, présidente de la CCPF et M. HOUEL, sénateur-maire de Crécy-la-Chapelle, le prix « professionnel » a été remis à M. Antoine BECK et le prix « amateur » à M. TROUSSAY. Parmi les 22 artistes exposants, notons la présence de deux Saintaldais, Mme MICHENAUD et M. GALAN. Le prix du public a honoré JOCELYNE MICHENAUD.



FÊTE 2011 : SUCCÈS COMPLET

Des centaines de personnes par un temps magnifique sont venues participer à la fête communale. Un grand merci aux 44 bénévoles et au personnel communal également bénévole grâce auxquels toutes les manifestations ont pu être organisées (buvette, brocante, retraite aux flambeaux, etc.). En chiffres :

Total de toutes les dépenses : 6 391 € (3 384 € pour la buvette, 850 € pour le feu d'artifice, 600 € pour l'animation musicale, 700 € pour les tickets de manège offerts par la commune aux enfants et 250 € pour l'orgue de barbarie).

Total des recettes : 6 693 € :

(5 263 € pour la buvette et 1 430 € pour la brocante).

Bénéfice : 302 €.



LA PETITE FOLIE A REPRIS SES HABITUDES

Mardis 31 mai et 21 juin derniers, la Petite Folie a repris ses quartiers dans la salle polyvalente Stoll.

Près de 30 personnes ont répondu présent pour un repas copieux. Tous étaient très heureux de se retrouver dans les murs communaux pour ce moment de convivialité.

Prochains rendez-vous : mardi 19 juillet et 16 août à 12 h.30 (15 €).

Inscriptions au 01 60 23 66 16.



Le dossier

Deux délibérations pour préserver notre environnement

**LES GAZ DE SCHISTES ET LE SURVOL AÉRIEN DU PAYS FERTOIS
ONT AGITÉ L'ACTUALITÉ CES DERNIÈRES SEMAINES :
LE CONSEIL MUNICIPAL JOINT SA VOIX AUX RÉCLAMATIONS.**

L'extraction nuisible des gaz de schiste par projection d'eau

L'affaire remonte au début de l'année, lorsque des communes du canton (Jouarre et Signy-Signets) mais aussi Doue, découvrent que l'autorisation avait été donnée par l'Etat pour extraire des gaz situés à de grandes profondeurs souterraines.

De nombreuses communes, ainsi que la CCPF et le Syndicat Mixte Marne-Ourcq au Bureau desquels siège le maire de Sainte-Aulde, ont délibéré contre de telles méthodes. Voici in extenso le texte de la délibération du conseil municipal de Sainte-Aulde, adopté à l'unanimité le 17 juin dernier :

« Considérant l'octroi par le Ministère de l'énergie de nombreux permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur tout le territoire français et particulièrement en Seine-et-Marne,

Considérant que l'exploitation coûteuse des gaz de schistes ne présentait jusqu'à présent que peu d'intérêt aux yeux des industriels du secteur, mais que la hausse inexorable des prix de l'énergie et la raréfaction des ressources « conventionnelles » en font désormais un enjeu stratégique,

Considérant que leur extraction est susceptible de risques environnementaux, la technique dite de « fracturation hydraulique » consiste à propulser à très haute pression des mètres cubes d'eau mélangés avec des produits chimiques et du sable, afin de fracturer la roche à plus de 2500 mètres de profondeur et ainsi récupérer l'huile ou le gaz de schiste,

Considérant qu'il pourrait en résulter une pollution du sous-sol, un risque de contamination des nappes phréatiques et donc un danger pour la santé des habitants,

Considérant l'annonce de Madame la Ministre Kosciusko-Morizet à l'Assemblée Nationale d'une « mission pour évaluer les enjeux, et d'abord les enjeux environnementaux » des gaz et huiles de schiste et le fait qu'« aucune autorisation de travaux sur le gaz et l'huile de schiste ne sera donnée ni même instruite avant le résultat de cette mission »,

Les élus du Conseil municipal de Sainte-Aulde

- souhaitent une réforme profonde du Code Minier qui prenne en compte les dispositions du Grenelle I et II et l'ouverture d'un véritable débat national sur ces questions par la Commission Nationale du débat public ;

- demandent au Ministre de l'énergie de suspendre l'attribution de permis d'exploitation et d'annuler les permis en cours d'exploration et d'exploitation ;

- s'opposent en l'état actuel des connaissances à toute exploration employant la fracturation hydraulique sur le territoire du canton de La Ferté-sous-Jouarre ».

Mieux comprendre la question du survol aérien du territoire fertois

L'annonce de la modification des couloirs aériens au-dessus de notre canton a provoqué de nombreux articles de presse, une enquête publique et des prises de position multiples. Qu'en est-il exactement ? Le palier avant la descente finale des avions serait relevé de 300 m, avec à la clé, le recul de 5 kms du début de la descente finale, c'est-à-dire un déplacement des trajectoires vers l'est de la Seine-et-Marne.

Voici in extenso le texte de la délibération du conseil municipal de Sainte-Aulde, adopté à l'unanimité le 17 juin dernier :

« Considérant que le projet de relèvement du palier de 300 m avant atterrissage des avions à destination de Roissy concernera la commune de Sainte-Aulde ;

Considérant que les risques accrus de nuisances sonores pourraient être encore réduits malgré les efforts déjà accomplis, notamment par d'autres approches, comme la descente continue des avions, plutôt que la descente sur courtes distances ;

le conseil municipal de Sainte-Aulde demande que des études de faisabilité technique soient entreprises avant toute décision définitive ».

à savoir

Carte vitale ouverte aux moins de 16 ans

La CPAM 77 rappelle que la carte vitale des parents peut aussi comporter l'inscription des enfants de moins de 16 ans. Pour cela, adressez votre demande en indiquant les 2 numéros de sécurité sociale accompagnée d'une photocopie du livret de famille.

Renseignements : CPAM 77605 Marne-la-Vallée Cedex

Bilan gratuit de santé

Tous les 5 ans, la CPAM 77 peut effectuer gratuitement votre bilan de santé, ainsi que celui de votre famille à charge.

Prenez rendez-vous au 01 60 09 25 38 (Meaux).

Opération «vacances tranquilles»

Vous vous absentez pendant l'été? Méfiance! Les cambriolages ne faiblissent pas! Quelques délits ont été signalés sur la commune ces dernières semaines (vol dans les jardins notamment). Deux conseils :

- avertissez vos voisins afin qu'ils soient vigilants pour vous ;
- avertissez la gendarmerie qui offre un service gratuit de surveillance renforcée des domiciles.

Bien vieillir en Ile-de-France

La CNAV, la MSA et le RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS proposent gratuitement aux retraités des conférences pour préserver leur autonomie et prévenir les effets du vieillissement (ateliers mémoire, prévention des chutes, équilibres alimentaires, aménagement du logement).

Pour participer : appelez le 01 49 85 45 92 (Prévention retraite Ile-de-France).

Maîtriser sa consommation d'eau

En France, la consommation moyenne d'eau par jour et par personne est d'environ 150 litres, soit pour un foyer de 4 personnes par exemple, 210 m3 par an.

L'alimentation représente 7% et le reste, c'est pour l'hygiène et l'entretien.

Une douche de 4 à 5 mn : 60 à 80 litres d'eau.

Un bain : 150 à 200 l.

Une chasse d'eau : 6 à 12 l.

Un lave vaisselle : de 25 à 40 l (20 à 25 l pour les plus récents).

Un lave linge : de 70 à 120 l. (40 à 90 l pour les plus récents)

Le jardin : 15 à 20 l par m2.

Le carnet de Sainte-Aulde

Naissances

Rectificatif : Nous avons indiqué dans le n° 72 de la FdC, Antoine au lieu de Julien JERÔME né le 4 décembre 2010

Tyago BARTOLOMEU
est né le 16 mars 2011.

Thalia LEFEBVRE
est née le 7 mai 2011

Mariages



Gwladys FRANÇOIS et Michel CALAÇA
se sont mariés le 21 mai 2011



Katleen LOUIS et Yacin BENAMEUR
se sont mariés le 18 juin 2011

Décès

Stéphane MONIN est décédé
le 13 juin 2011
dans sa 45ème année.



VOS ENFANTS ONT ENTRE 4 ET 16 ANS ?

Ils peuvent bénéficier de 2 bons d'entrée gratuite à la piscine offerts par le CCAS.

Après d'importants travaux de sécurité et d'amélioration de l'accueil, la piscine intercommunale rouvre ses portes le 11 juillet prochain. Cette offre est réservée aux enfants saintaldais durant les mois de juillet et d'août 2011.

Inscription en mairie.



Les rendez-vous à venir

Mercredi 13 juillet

Anim'été à Sainte-Aulde

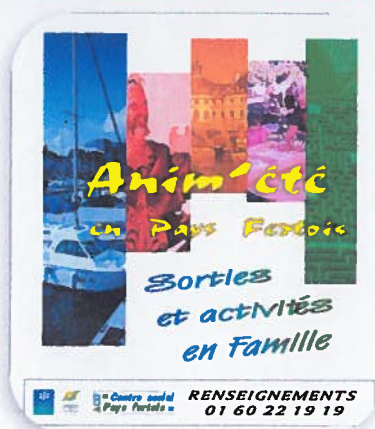
14 h. : spectacle « les contes du violon » de Lucie Gline.

Suivi d'Anim' jeux avec la LUDOTECK.

(salle polyvalente)

(organisé par l'ACIF centre social intercommunal)

Inscriptions gratuites au 01 60 22 19 19 (Virginie).



Jeudi 14 juillet à 16 h

Fête nationale

En contrebas de l'école, célébration du 14 juillet avec, comme chaque année, le casse-croûte campagnard offert aux Saintaldais. Au programme :

- concert de l'APEM, l'harmonie de Bézu-le-Guéry ;
- jeu gonflable pour les enfants ;

- remise des diplômes d'honneur de la commune avec leurs bons d'achats aux jeunes diplômés (inscription en mairie avec copie du diplôme).

ATTENTION ! LA MAIRIE EST EN VACANCES DU 1^{ER} AU 15 AOÛT INCLUS.

N° d'urgence : 06 88 91 76 37

Dimanche 4 septembre – 17 h.

Fête de la saint Fiacre

Dans l'église décorée de fruits, de fleurs et de légumes apportés par des particuliers et les maraîchers de la commune, la messe sera donnée par le Père CLAVÉ. Vin d'honneur offert à l'issue de la messe sur le parvis de l'église.

